

**PROCES VERBAL DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MARS 2011**

A 18H30

Effectif légal	19
En exercice	19
Présents à la séance	17
Absents	2
Votants	18

Le Conseil Municipal de la commune de POUXEUX, régulièrement convoqué le 24 février 2011, s'est réuni le **jeudi 03 mars 2011 à 18h 30**, à la Mairie de POUXEUX, sous la présidence de Monsieur François HATIER, Maire.
Monsieur HANTZ Jean a été nommé secrétaire de séance.

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL	PRESENT(E)	EXCUSE(E)	POUVOIR A	ABSENT(E)
1. M. HATIER François, Maire	x			
2. M. LEROY Philippe, 1 ^{er} Adjoint	x			
3. Mme AUBERTIN Josette, 2 ^{ème} Adjoint	x			
4. M. LA VAULLEE Henri, 3 ^{ème} Adjoint	x			
5. M. ROUSSEL Michel, 4 ^{ème} Adjoint		x	P. LEROY	
6. Mme BARTH Joëlle, 5 ^{ème} Adjoint	x			
7. Mme HANS Louissette, Conseillère Municipale	x			
8. M. VILLEMEN Nicolas, Conseiller Municipal				x
9. M. REMY Daniel, Conseiller Municipal	x			
10. Mme GEORGES Isabelle, Conseillère Municipale	x			
11. M. PELTIER Philippe, Conseiller Municipal	x			
12. M. SIBILLE Damien, Conseiller Municipal	x			
13. M. HENRY Alain, Conseiller Municipal	x			
14. M. THOMAS Jean-Louis, Conseiller Municipal	x			
15. M. HANTZ Jean, Conseiller Municipal	x			
16. M. HUREL Jacques, Conseiller Municipal	x			
17. Mme GREMILLET Edith, Conseillère Municipale	x			
18. M. BLUNTZER Jean-François, Conseiller Municipal	x			
19. Mme DA SILVA Lydie, Conseillère Municipale	x			

L'ordre du jour était le suivant :

- N° 2011/004 Institutions et Vie Politique – Fonctionnement des Assemblées – 05-02 - Approbation du Conseil Municipal du 8 février 2011
- N° 2011/005 Finances Locales – Décisions Budgétaires – 07-01 – Budget Principal - Ouverture de crédits avant le vote du Budget Primitif 2011
- N° 2011/006 Finances Locales – Subventions aux associations - 07-05
- N° 2011/007 Institutions et Vie Politique – Intercommunalité – 05-07 – Avis sur les demandes d'adhésion au Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale

Délibération n° 2011/004

Institutions et Vie Politique – Fonctionnement des Assemblées – 05-02 - Approbation du Conseil Municipal du 8 février 2011

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité

ADOpte le procès-verbal de la séance du 8 février 2011.

Délibération n° 2011/005

Finances Locales – Décisions Budgétaires – 07-01 – Budget Principal - Ouverture de crédits avant le vote du Budget Primitif 2011

Monsieur le Maire donne la parole à Joëlle BARTH, 5ème adjoint, qui explique qu'il est impératif d'améliorer la structure du terrain multisports et d'aménager le site pour la tranquillité du voisinage. Compte tenu des délais de fabrication de la structure, la commande doit être passée au plus tôt afin que les travaux interviennent pendant les vacances scolaires de Pâques. Il convient donc d'ouvrir des crédits budgétaires avant le vote du Budget Primitif.

Le Conseil Municipal, après délibération, après :

- deux abstentions - Messieurs Jean-Louis THOMAS et Jean-François BLUNTZER -
et 1 voix contre - Madame Isabelle GEORGES -
l'aménagement du site

- cinq abstentions - Mesdames Josette AUBERTIN et Edith GREMILLET,
Messieurs Jean-Louis THOMAS, Jean HANTZ, Jacques HUREL -
et 5 voix contre - Madame Isabelle GEORGES, Messieurs Daniel REMY,
Philippe PELTIER, Alain HENRY et Jean-François BLUNTZER -
l'amélioration de la structure

DECIDE D'OUVRIR des crédits budgétaires à la section d'investissement du Budget Principal avant le vote du Budget Primitif, conformément à l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Dépenses – Chapitre 23 – Immobilisations en cours
Programme 248 Terrains multisports
Article 2312 Terrains

21 000 €

Article 2315 Installation, Matériel et Outillage techniques 32 500 €

DIT que les crédits budgétaires correspondants seront inscrits au Budget Primitif 2011.

Délibération n° 2011/006

Finances Locales – Subventions aux associations – 07-05

Le Conseil Municipal, après délibération, avec :

- 6 voix contre le versement de la subvention exceptionnelle destinée à l'acquisition d'un appareil de chauffage à la Société de Chasse : Madame Isabelle GEORGES, Messieurs Daniel REMY, Philippe PELTIER, Alain HENRY, Jean-Louis THOMAS et Jean-François BLUNTZER
- 1 voix contre le versement de la subvention au Comité d'Oeuvre pour le Noël des Personnes Agées, Monsieur Daniel REMY qui souhaite que soit réétudié dans son ensemble la participation de la Commune dans ce domaine
- 1 voix contre le versement de la subvention à l'association des Bouilleurs de crus, Monsieur François HATIER

ALLOUE les subventions suivantes au titre de l'année 2011 :

FFI	80	
AFN	250	JOSETTE AUBERTIN
Ste de chasse	200	FRANÇOIS HATIER
Subvention exceptionnelle	500	
Club chiffres et lettres	200	EDITH GREMILLET
Club des Edelweiss	800	
Club des Godillots baladeurs	300	LOUISETTE HANS
Légion vosgienne.	110	
Chorale l'oiseau lyre	500	PHILIPPE LEROY
Comité d'oeuvre pour le Noël des personnes âgées	9 000	FRANÇOIS HATIER JOSETTE AUBERTIN MICHEL ROUSSEL
Amicale des donneurs de sang	280	EDITH GREMILLET
Amicale des anciens Sapeurs pompiers	160	
Sports réunis de Pouxoux-Jarménil	2 200	
Association le jardin des livres	640	
MJC	2 000	
Association Jeanne d'Arc	550	HENRI LA VAULLEE
Economie sociale et familiale	500	JOSETTE AUBERTIN
Ass sportive lycée Malraux	100	
Sapeurs pompiers Remiremont	50	
Amicale Maison retraite Eloyes	120	
Ass sportive collège Eloyes	120	
Team Desperatchou	500	
Ste de pêche	300	JEAN-FRANÇOIS BLUNTZER
Sapeurs pompiers d'Eloyes	105	
Les Petits Croissants	250	
Bibliothèque de l'hôpital de Remiremont	80	
Les bouilleurs de crus	250	
	20 145	

DIT que les crédits correspondants seront inscrits au Budget Primitif 2011

PRECISE que les personnes mentionnées en face des associations n'ont participé ni au débat, ni au vote.

Délibération n° 2011/007

Institutions et Vie Politique – Intercommunalité – 05-07 – Avis sur les demandes d'adhésion au Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Monsieur le Président du Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale dans le département des Vosges, invitant le Conseil Municipal à se prononcer sur les demandes d'adhésion présentées par les communes de :

- La Neuveville sous Châtenois (335 habitants)
- Hurbache (287 habitants)
- Saint Jean d'Ormont (182 habitants)

Avec ces nouvelles demandes, le Syndicat compterait 508 collectivités adhérentes (457 communes et 51 groupements de communes).

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité

SE PRONONCE pour l'adhésion des collectivités précitées.